NEO FOSSEPLUS -602-

Traitement biologique des fosses septiques
et fosses toutes eaux

DOMAINES D'APPLICATION :

Fosses septiques, fosses toutes eaux,
Puisards, sanitaires, siphons,
Canalisations,
Tous les effluents domestiques.

NATURE :

Les micro-organismes fixés permettent une réactivation de la flore microbienne qui aurait pu être détruite par le versement d'acides, bases, bactéricides, détergents, antibiotiques. Leur action dirigée pour la dégradation de la cellulose, des matières organiques et graisses permet de limiter les odeurs et engorgements. Il est possible de faciliter le démarrage de fosses à l'utilisation saisonnière, de garder actives les installations déficientes et même de rattraper un engorgement prématuré (croûtes, dépôts).

PROCEDE :

NEO FOSSEPLUS démarre, réactive et entretient les fosses septiques en régénérant la flore microbienne détruite par les détergents, antibiotiques, bactéricides...

NEO FOSSEPLUS évite les odeurs et le colmatage des ouvrages ainsi que des siphons et canalisations.

PRESENTATION :

- Poudre micronisée
- Granulométrie : 160 microns environ
- Odeur : sans
- Densité : 1 à 1,2
- pH solution saturée : 6,5 à 7,5
- Couleur : gris beige

MODE D'EMPLOI :

ACTIVATION DES FOSSES :

- Trois cuillères à soupe (environ 50 g) par m3 de fosse (ou pour 4 personnes) tous les jours pendant une semaine.

ENTRETIEN :

- Même dose toutes les semaines.

A introduire de préférence le soir dans les sanitaires.

Le choix des endroits dans lesquels est introduit NEO FOSSEPLUS permet d'éviter odeurs et bouchages.

RECOMMANDATIONS ET SECURITE :

Sans danger pour l'homme, la flore, les animaux.
Conforme à la directive 2000/54/CE :
« micro-organismes ne nécessitant aucune précaution particulière ... » (classe 1).
Conservation 2 ans à température comprise entre 0 et 40 °C.
Garder à l'abri de l'humidité.

Comme pour tout pulvérulent, il est recommandé de se protéger les yeux, les voies respiratoires et les mains.

CONDITIONNEMENT :

Pot de 500 g contenant 20 sachets solubles de 25 g. Carton de 8 pots.
Seau de 5 kg vrac.
Seau de 100 sachets solubles soit 2,5 kg.

Evitez de laisser la situation s'aggraver en traitant régulièrement et créez une symbiose en utilisant nos procédés biologiques pour tous les rejets de fosses, bacs, stations d'épuration urbaines ou industrielles.

E 2 S

20 rue de Frégy – 77610 Fontenay Trésigny
Tél. : 01.64.42.81.55 - Fax : 01.64.25.52.35